



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD

8 décembre 2025

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue
le 8 décembre 2025 à 18 h 30 au Pavillon de la Montagne.**

Présents : M. Claude Riverin, maire
M. Alexis Trudeau Gratton, conseiller poste 1
M. Eric Larouche, conseiller poste 2
M. Étienne Voyer, conseiller poste 3
M. Vincent Buist, conseiller poste 4
M. Gilles Tremblay, conseiller poste 5
Mme Suzan Lecours, conseillère poste 6

Est également présent, M. Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord.

Note : Une copie de l'ordre du jour a été remise 72 heures avant la journée de cette séance.

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence du maire, M. Claude Riverin, l'assemblée est déclarée ouverte.

1. MOT DE BIENVENUE

M. le maire, Claude Riverin souhaite la bienvenue à la personne présente dans la salle.

288-2025

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que M. le maire, Claude Riverin a fait lecture de l'ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ par M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par M. Étienne Voyer, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. MOT DE BIENVENUE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR - résolution

3. ADMINISTRATION ET FINANCES

3.1 Adoption des prévisions budgétaires 2026;

3.2 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2026-2028;

4. DIVERS

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. DISPOSITIONS FINALES

6.1 Levée de la séance

3 ADMINISTRATION ET FINANCES

289-2025

3.1 Adoption de prévisions budgétaires 2026

CONSIDÉRANT QUE le maire, M. Claude Riverin, a présenté les différents éléments des prévisions budgétaires 2026 de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le maire a expliqué les différences entre le budget 2025 et celui de 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE le maire propose un budget équilibré de 1 806 689.85\$;

CONSIDÉRANT QUE le budget déposé prévoit une diminution du taux de la taxe foncière en raison de la hausse constatée du nouveau rôle d'évaluation ;

CONSIDÉRANT les explications du maire concernant les variations des taxes de services :

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par Mme Suzan Lecours, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter les prévisions budgétaires 2026 de la municipalité.

290-2025

3.2 Adoption, du programme triennal d'immobilisation 2026-2028

CONSIDÉRANT QUE le maire, M. Claude Riverin a présenté les différents éléments du programme triennal d'investissement de la municipalité pour les années 2026, 2027 et 2028 ;

CONSIDÉRANT QUE le maire a passé en revue les grands projets envisagés par Sainte-Rose-du-Nord :

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M. Eric Larouche, conseiller, appuyé par M. Alexis Trudeau Gratton, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'adopter le programme triennal d'investissement de la municipalité pour les années 2026, 2027 et 2028.

4. DIVERS

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, M. Claude Riverin répond aux questions de la personne présente.

6. DISPOSITIONS FINALES

291-2025

6.1 Levée de la séance

Mme Suzan Lecours propose que la séance soit levée à 19 h.

ERIC EMOND
Directeur général et greffier-
trésorier

CLAUDE RIVERIN
Maire

